

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AOUT 2023 - 19 h 00

PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Régis NOTOT, Éric EGO, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Cathy NOTOT-GOS, Martine DELZENNE, Mélanie DELANNOIS Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN

ABSENT :

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Sylvie ROUSSELLE

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sylvie ROUSSELLE à Mme Cathy NOTOT-GOS,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 PRESENTS – 27 VOTANTS

❖ *Procès-verbal des réunions du Conseil Municipal du 26 Juin 2023*

Adopté à l'Unanimité – 27 Voix Pour

FINANCES

- N°01 - Remboursement de frais avancés

Décision du Conseil Municipal - Adoptée à l'Unanimité – 27 Voix Pour

RESSOURCES HUMAINES

- N°02 - Création d'un poste assistant principal 1e classe enseignement art. école de musique
- Décision du Conseil Municipal - Adoptée à l'Unanimité – 27 Voix Pour**

- N°03 - Recrutement de 4 agents contractuels sur des emplois non permanents - Ecole de musique

Décision du Conseil Municipal - Adoptée à l'Unanimité – 27 Voix Pour

- N°04 - Création d'un poste de rédacteur

Décision du Conseil Municipal - Adoptée à l'Unanimité – 27 Voix Pour

M. LE MAIRE : Bonsoir à tous et à toutes, il est 19 heures, je vais commencer par l'appel.
Je vais vous demander une minute de silence pour le décès de Monsieur Franck VAN CLEEMPUT
Merci.

04 - Création d'un poste de rédacteur au tableau des effectifs

M. le MAIRE : Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°.

Considérant qu'un agent communal détenant le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, muté dans une autre collectivité, sera remplacé par un fonctionnaire territorial détenant le grade de rédacteur.

Il est demandé de ce fait au conseil municipal de bien vouloir créer un poste de rédacteur à temps complet au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} septembre 2023.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

Nous allons passer au vote.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Décision du Conseil Municipal - Adoptée à l'Unanimité – 27 Voix Pour

M. LE MAIRE : L'ordre du jour étant épuisé, je vous souhaite à tous et à tous une bonne soirée.

M. OGER : Juste une question, est-ce que l'on sait qui va remplacer Madame Mixe ?
Vous pouvez nous donner l'information ?

M. LE MAIRE : Pas encore puisque nous n'avons pas encore signé. Ça va bientôt arriver.
J'attends le papier de la mairie d'où elle va venir.
Le « Plouc » vous dit bonne soirée à tous et à tous.
Une fois, sur les réseaux sociaux, on m'a insulté de « Plouc ».
Bonne soirée à toutes et à tous et merci.

Certifié exact, à Marchiennes le 28 août 2023

Le Maire,



Claude MERLY